



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS**Absents** :**N° 156/ 2020***Secrétaire de séance : Eric PILUDU***OBJET DE DELIBERATION : Réhabilitation du gymnase Camus : demande de subventions**

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de réhabilitation du gymnase Camus.

Les travaux consistent en la mise en conformité électrique et sécurité incendie, l'amélioration des performances énergétiques et la réduction des émissions de GES (isolation du toit et des murs), l'amélioration de la qualité d'air intérieure (ventilation), celle des infrastructures de desserte (voie d'accès) et l'embellissement (peintures, faux plafonds).

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 957 116 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du Département du Tarn
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération	957 116 € HT
Etat DSIL (50 %)	478 558 €
Région Occitanie (15 %)	143 567 €
Département du Tarn (15 %)	143 567 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	191 423 €

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières mentionnées plus haut,

ADOpte le plan de financement détaillé ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

